

FLASH INFO 2014-5

du 13 mai 2014

Nouveautés et mises à jour sur le site e-omedit Midi-Pyrénées

(RTU : Recommandation Temporaire d'Utilisation, RBU : Référentiel de Bon Usage)

1) Nouveautés RBU et liste hors GHS - Médicaments

- **HEXVIX**: réintroduction sur la liste hors GHS depuis le 1^{er} mars 2014.
- ROACTEMRA : RTU dans l'indication de la maladie rare : « Traitement de la maladie de Castelman inflammatoire (à protéine réactive C élevée) non associée au virus HHV8 » depuis le 07 avril 2014. <u>Lien ANSM</u>
- **BERINERT**: avis de la commission de la transparence sur une extension d'indication. <u>Lien HAS</u>

2) Liste Hors GHS - LPP

- Les DMI nécessitant une concertation pluridisciplinaire et/ou pluriprofessionnelle lors de la prise en charge médicale sont désormais identifiés dans le tableau « liste LPP Hors GHS ». Certains DMI parmi les familles suivantes sont concernés :

✓ Cardiologie

- Bioprothèses valvulaires par voie transcutanée
- Dispositifs d'assistance circulatoire mécanique (DACM)
- Implants vasculaires/Endoprothèse coronaire dite Stent à libération contrôlée de principe actif
- Implants vasculaires/Endoprothèses aortiques, rénales, iliaques, fémorales, veineuses (veines innominées, veine cave supérieure), des lésions de l'artère poplitée et des artères sous-poplitées et fémoro-poplitées
- Implants vasculaires/Endoprothèses carotidienne auto extensible ou stent carotidien
- Implants vasculaires/Implant d'embolisation artérielle

✓ ORL

- Implants cochléaires, implants du tronc cérébral et prothèses ostéo-intégrées
- Prothèses auditives ostéo-intégrées

✓ Neurologie

- Neuromodulateur des racines sacrées (S3), implantable
- Neurostimulateur médullaire quadripolaire implantable
- Système de stimulation cérébrale profonde bilatérale ou unilatérale
- Stimulateurs phréniques

✓ Orthopédie

- Implants articulaires du rachis
- Systèmes modulaires de reconstruction fémorale



- ✓ Gastro-entérologie
 - Implants digestifs
- Les améliorations du service attendu ou rendu (ASA ou ASR) évaluées par la HAS ont été ajoutées pour chaque indication des DMI. Vous les trouverez dans les synthèses de RBU *Galerie de Fichiers : « 01-Midi-Pyrénées Listes Hors GHS »*.
- Modifications du RBU:
 - ✓ Moniteurs ECG implantables (*Arrêté du 18 avril NOR : AFSS 1409385A*)
- Nouvelles inscriptions :
 - ✓ Dispositif d'assistance circulatoire mécanique (DACM) SYNCARDIA (*Arrêté du 18 avril NOR : AFSS 1409111A*)
 - ✓ Neurostimulateurs médullaires compatibles IRM SURESCAN MRI, Medtronic : RESTORE ADVANCED, RESTORE ULTRA, RESTORE SENSOR et PRIME ADVANCED (*Arrêté du 18 avril NOR : AFSS 1409372A*)
- Modifications ponctuelles
 - ✓ Implants péniens AMS (*Arrêté du 18 avril 2014 NOR : AFSS1407819A*)
 - ✓ Implants cochléaires NUCLEUS (Arrêté du 18 avril NOR : AFSS 1407835A)
 - ✓ Prothèse totale de cheville INTEGRA (*Arrêté du 18 avril NOR : AFSS 1407828A*)

3) Prescriptions hospitalières délivrées en ville (PHEV)

- Recommandations CPAM: Dans le cadre du programme PHEV et de la maîtrise médicalisée, l'Assurance maladie met à disposition des **fiches mémo** que vous pouvez télécharger dans notre Galerie de fichiers: « 15-Midi-Pyrénées Fiches Mémo mises à disposition par l'Assurance Maladie ».
- **Oxygénothérapie :** Mise à jour des nouveaux tarifs du forfait 9 et associés pour le traitement de l'apnée du sommeil (*J.O. du 23 avril 2014*).

L'OMEDIT reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire

Pour vous rendre sur le site de l'OMEDIT cliquez ici : <u>e-OMEDIT Midi-Pyrénées</u>

Pour nous joindre: Téléphone: 05 34 30 27 54

 $Courriel: \underline{coremedims.mip.secretariat@wanadoo.fr}$

Si vous ne souhaitez plus recevoir le Flash Info, prévenez-nous en nous adressant un message à : coremedims.mip.secretariat@wanadoo.fr